



# *Les sections CGT Finances 44*

## *L'esprit de conquête*

### **COMPTE RENDU DU CDAS DU 19/06/2012**

#### **DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION CGT au Conseil départemental d'Action Sociale finances de LOIRE ATLANTIQUE**

Six fédérations syndicales, dont la CGT, ont rejeté la restructuration à la hussarde menée par le secrétaire général du ministère concernant les délégations départementales de l'action sociale.

- Sous le prétexte de l'intégration dans Chorus, les délégués et assistants départementaux voient leur rôle, leur capacité d'action et les moyens financiers et humains mis à leur disposition considérablement réduits.
- C'est la proximité et le contact direct avec les agents qui permettaient jusqu'alors aux délégués départementaux de faire face aux sollicitations des agents et aux urgences sociales. C'était encore plus vrai concernant la situation de nos collègues retraités qui aujourd'hui sont de plus en plus nombreux à demander de l'aide auprès de leur délégation.
- La création de plates-formes régionales vide les délégations départementales d'une part importante de leurs tâches qui se limiteront dorénavant à la gestion du Budget d'Initiative Locale (BIL), à l'animation du CDAS et à un semblant d'information aux agents actifs et retraités.
- La CGT apporte son soutien au personnel des délégations sachant que cette restructuration a comme but premier de réduire tant les emplois que les prestations.

Par ailleurs, la CGT rappelle sa revendication de permettre aux agents retraités de pouvoir siéger de plein droit dans la représentativité syndicale de leur choix au sein du CDAS.

Dans les éléments de connaissance que vous nous avez communiqués concernant les bénéficiaires potentiels de l'action sociale en 2011, les retraités représentent 42 %, comment l'administration peut-elle justifier de les écarter d'une représentation de plein droit ?

Un agent retraité doit pouvoir être titulaire ou suppléant au sein du conseil départemental d'action sociale ; voilà la revendication de la CGT Finances 44.

Nous proposerons également à l'occasion de ce premier CDAS quelques modifications relatives au règlement intérieur afin de faciliter l'exercice des mandats de l'ensemble des représentants du personnel.

La délégation CGT au Conseil Départemental d'Action Sociale 44

#### **I –Vote du nouveau règlement intérieur du CDAS**

Le nouveau règlement intérieur n'a pas pu être approuvé. En effet, les organisations syndicales dont la CGT étaient porteuses d'un certain nombre d'amendements. En vue de l'examen de ce nouveau règlement intérieur, un groupe de travail avait été initialement décidé lors de la réunion précédente mais n'a jamais été suivi d'effet. Les amendements vont être rédigés et envoyés à la délégation pour être ensuite transmis à Bercy pour approbation lors de la prochaine séance du CNAS.

## **II –Compte Rendu d'Activité 2011 de la Délégation de Loire Atlantique**

### **EFFECTIFS CONCERNES :**

Les effectifs concernés par l'Action Sociale en 2010 s'établissent ainsi :

- 4226 agents actifs (1688 hommes et 2538 femmes) contre 4254 en 2010
- 3013 agents retraités. Ils étaient 2887 en 2010
- 2202 enfants (2165 en 2010).

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les charges de fonctionnement (fluides, électricité,...) ont été réglées en totalité par l'INSEE. Les administrations ont été sollicitées au prorata de leurs effectifs pour participer à ces dépenses. A ce jour, aucune n'a pu honorer sa quote-part à cause du retard généré par le progiciel CHORUS. Cette situation perdure depuis 2010 ! Aucune lisibilité, selon la directrice de l'INSEE, sur ces appels de fonds, tout étant décidé au plan national.

La régie d'avances s'élève à 60 000 euros. Elle permet de payer les aides et prêts sociaux, les subventions interministérielles, les petits achats de fonctionnement et les fournitures médicales.

### **CREDIT DECONCENTRES**

Le budget exécuté en 2010 en crédit de paiement était de 866 827 euros. Cette année, il est à hauteur de 947 290 euros. Ceci correspond à l'abondement de Bercy pour la restauration (702 510 euros dont investissements), aux subventions (10 437 euros), aux aides et prêts sociaux (89 201 euros), le BIL (120 017 euros), aux crèches (3767 euros) au médical (9005 euros) et au fonctionnement de la délégation (12 353 euros).

### **LOGEMENT**

Soulignons les efforts réalisés par la délégation pour l'attribution de logements aux agents demandeurs.



41% des demandes ont été satisfaites en 2011 avec 26 logements attribués (14 contingent préfectoral et 12 Finances) et 38 orientés vers le secteur privé.

13 logements à proximité du Pont Eric Tabarly à Nantes ont été livrés en mars 2012 et sont réservés pour les agents des Finances pour une durée de 40 ans. A ce jour, 9 logements ont été attribués et 4 appartements T4 sont encore disponibles.

Le loyer se calcule sur la base de 8,15 euros du m<sup>2</sup>.

La CGT rappelle que si vos demandes de logement ne se concrétisent pas auprès de la délégation, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec la SRIAS.

Vous pouvez contacter la délégation qui pourra vous apporter plus de précisions et vous indiquera la marche à suivre.

02.53.46.31 03 / 05

### **AIDES ET PRETS ALPAF**

Le montant global des aides et prêts ALPAF est encore en diminution.

Les assistants sociaux précisent que de nombreuses demandes sont orientées vers d'autres partenaires (mutuelles, CAF, etc...)

Les représentants du personnel ont demandé qu'une enquête soit menée au niveau national pour déterminer les causes de cette diminution.

Pour la CGT, la baisse des effectifs, en particulier celle des agents de catégorie C, explique en grande partie la baisse des demandes.

**Attention !** Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, tous les prêts sont soumis à condition de ressources avec deux tranches de barème excepté le prêt d'adaptation du logement des personnes handicapées.

## SUBVENTIONS INTERMINISTERIELLES POUR SEJOURS D'ENFANTS

Le montant est de 10 437 euros en 2011 contre 8016 euros en 2010 pour 140 bénéficiaires (1511 jours subventionnés).



### RESTAURATION COLLECTIVE

Stabilité du nombre de restaurants (28 restaurants dont 19 conventionnés, 7 financiers et 2 RIA). 318 443 repas en 2011 contre 310 967 en 2010 ont été servis. Le restaurant de la MAN anciennement RIA est devenu restaurant conventionné.

Ont été évoquées les situations difficiles d'Ancenis, Châteaubriant et de Saint-Nazaire.

En 2011, plus de 95% des agents ont pu accéder à la restauration collective en Loire-Atlantique, largement au dessus des 75% au niveau national.

Parallèlement, le nombre de tickets restaurants distribués (40 771) est encore en baisse. Les principales administrations utilisatrices étant la Douane et les Finances Publiques.

## VACANCES ENFANTS

Les séjours hiver sont en baisse au profit des départs de printemps et d'été.

382 enfants ont été accueillis dans les colonies de vacances locales (contre 268 en 2010).

1482 enfants ont transité par notre département (1837 en 2010).

Nous vous rappelons que les subventions interministérielles pour séjours d'enfants ne se résument pas qu'aux colonies de vacances mais concernent aussi les séjours en centres de loisirs, en maisons familiales de vacances ou gîtes. Ces subventions soumises à conditions de ressources concernent également les séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif et les séjours linguistiques. Enfin, différentes allocations existent pour les parents d'enfants handicapés. Nous vous invitons dans tous les cas à prendre contact avec la Délégation.



## III –INFORMATIONS DE LA DELEGATION

Dans le cadre de la mise en place de CHORUS, il a été nécessaire de recruter un assistant de délégation. Ce sont pas moins de trois agents qui sont affectés à l'utilisation de CHORUS et qui doivent également assurer leurs autres attributions au sein de la délégation. Nous constatons que la charge CHORUS est loin d'être négligeable.

Un troisième cabinet médical et un nouveau bureau ont été aménagés à la délégation.

**RESTAURATION SAINT-NAZAIRE ET LA BAULE :** la convention avec le restaurant Le Duplex a été dénoncée et une nouvelle convention avec le restaurant La Luna a été signée et prend effet au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

La délégation cherche un autre restaurant pour les agents de la trésorerie municipale de Saint Nazaire trop éloignée du restaurant La Luna.

Les agents de la trésorerie de l'Hôpital de Saint Nazaire déjeuneront désormais au restaurant de la Gendarmerie situé à proximité.

En prévision du déménagement de la trésorerie de La Baule, la délégation recherche un restaurant pour conventionnement. En cas d'échec, les agents bénéficieront de tickets restaurants.

**RESTAURATION DOUANES** : la rénovation du coin repas du centre de liaison des Douanes est en cours.



Le bureau des Douanes de Donges-Raffinerie a été classé en poste isolé. Les agents bénéficieront donc de 18 tickets restaurants par mois. De plus, leur coin repas sera agréé après rénovation.

### **BILAN DES COLONIES DE VACANCES HIVER - PRINTEMPS 2011**

Pour les vacances d'hiver, 87 enfants sont partis et 135 ont été convoyés par la délégation.

Pour les vacances de printemps, 150 enfants sont partis et 298 ont transité par Nantes.

240 enfants partiront en juillet et 115 en août.

### **CRECHES**



Trois berceaux ont été réservés pour septembre 2012. La délégation dispose donc désormais de 9 berceaux pour actuellement 17 demandes.

N'hésitez pas à contacter la délégation pour tous renseignements.

La CGT rappelle que les agents peuvent également faire appel au contingent interministériel. 19 places sont réservées par la SRIAS à Trignac (4) et à Nantes (15). Pour tous renseignements, contacter la Préfecture.

### **RETRAITES :**

Une enquête nationale déconcentrée au niveau local est en cours pour connaître la situation des retraités par rapport à l'action sociale.

## **III –QUESTIONS DIVERSES**

Suite à une question posée, la délégation nous a précisé que la fourniture de trousse de secours dépendait soit de l'Administration soit d'une dépense actée en CHSCT. En revanche, la fourniture des produits et leur renouvellement relève de l'action sociale.



La prochaine réunion du CDAS étant prévue pour la mi-novembre, n'hésitez pas à contacter vos représentants CGT :

**Vous pouvez contacter vos représentants CGT en CDAS :**

[Christophe ANDRE](#) – DRFiP - Tel : 02.40.85.68.38

[Patrick JETHRIT](#) - SRE – Tel. : 02.40.08.84.77

[Marianne GAUTIER](#) – DRFiP – Tel : 02.51.12.85.53

[Yvic KERGROACH](#) DISI – Tel. : 02.51.72.34.83

[Pascale TOULZAC](#) - Douanes - Tel : 02.40.44.34.63

[Béatrice CHIRON-SAÏCH](#) – TGE – Tél : 02.40.16.17.60